

Le peuplier

un feuillu performant cultivé
en Rhône-Alpes



Caractéristiques



Gestion



Soins et précautions



Économie



contact

Les techniciens du CRPF sont à votre service sur le terrain pour vous apporter une compétence professionnelle pour la conduite de vos peupleraies ou de vos autres parcelles forestières.

Les coordonnées du technicien de votre secteur sont disponibles sur simple demande au siège du CRPF.

Description, écologie

- Les peupliers peuvent atteindre plus de 35 m de hauteur et vivent une cinquantaine d'années.
- Les feuilles sont alternes, simples, entières ou lobées.
- Les fleurs mâle et femelle sont portées par des individus distincts.
- Le peuplier est une essence de plaine, très exigeante du point de vue stationnel.
- Arbre de pleine lumière à croissance très rapide ; il nécessite un sol riche, profond, aéré et bien alimenté en eau.
- **Il craint l'eau stagnante** mais également la sécheresse. Les sols très acides ou à forte teneur en **calcaire**, les sols trop filtrants ou au contraire trop compacts ne lui conviennent pas.

Usage et implantation

- Le peuplier existe naturellement dans la région, disséminé dans les forêts de plaine (peuplier tremble) ou le long des cours d'eau (peuplier noir ou blanc). En Rhône-Alpes, on le trouve essentiellement en vallée de l'Isère, de la Saône et du Rhône, en Chautagne et Nord-Isère.



■ L'essentiel de la production provient de la plantation. On utilise différents cultivars issus de croisements et sélection génétique.

Ces cultivars, adaptés aux différentes stations et plus ou moins sensibles aux maladies, sont ensuite reproduits de manière végétative.

■ Les peupleraies vont constituer une forêt rapidement productrice de bois de qualité dont les débouchés sont variés : emballages légers ou industriels, contreplaqué ou papeterie.

■ C'est l'une des rares essences qui permet au propriétaire ayant planté de récolter lui-même ses arbres.

La peupleraie : un milieu de transition

Située entre la prairie, le marais et la forêt alluviale, la peupleraie emprunte un certain nombre de caractéristiques biologiques à ces milieux et abrite une certaine biodiversité.

La gestion raisonnée de ces milieux va permettre de conserver cette biodiversité, notamment en :

- limitant les traitements chimiques ;
- passant le gyrobroyeur après juillet afin de protéger les jeunes animaux nés au printemps ;
- respectant les cours d'eau. Ne pas planter trop près de cours d'eau permet, d'une part, d'avoir un accès pour entretenir le cours d'eau et la peupleraie et, d'autre part, d'éviter la formation de barrages naturels suite aux chutes de branches et de feuilles.

Les stations les plus humides nécessitent trop d'investissements pour une production qui sera de mauvaise qualité. Il n'est donc pas intéressant d'y effectuer de plantation d'autant plus que ces milieux abritent souvent une faune et une flore riches et menacées.

→ Plantation de Dorskamp



→ Plantation de Soligo

Peupleraies

■ Le gestion des peupleraies demande un suivi régulier et nécessite des travaux fréquents. Les interventions sylvicoles doivent être précoces, annuelles et modérées, et ont pour but d'obtenir un maximum de **bois de qualité déroulage**, la plus recherchée et se vendant au meilleur prix.

■ Avant la plantation, **le sol doit être nettoyé et travaillé**.

La plantation se fera entre novembre et mars, dans des trous de 80 à 100 cm de profondeur. Les peupliers sont plantés à espacement définitif, de 7 à 8 m soit 156 à 200 plants/ha. Les premières années, un travail du sol est recommandé afin de limiter la concurrence herbacée.



→ Tarière

■ La taille de formation s'effectue en mars-avril, et permet d'obtenir un fût droit et bien conformé, en 2-3 passages à partir de la 2^e année.

■ L'élagage, nécessaire pour obtenir un fût de 6 à 8 m sans branche, se réalise en juillet-août, en 1 à 3 passages à partir de 3^e année.

■ Il est indispensable de diversifier les cultivars (un clone différent tous les 2 hectares) afin de limiter les risques phytosanitaires.

■ La coupe rase du peuplement intervient entre 15 et 20 ans.

L'emploi d'un cultivar adapté est primordial

Afin de réussir sa plantation et d'arriver à une bonne productivité, le choix du cultivar le mieux adapté est indispensable. Ce choix sera lié à la qualité de la station (alimentation en eau, profondeur, texture...) et au comportement du cultivar (exigences vis-à-vis du sol et du climat, sensibilités aux aléas climatiques et aux maladies, forme du tronc, vitesse de croissance...).

En Rhône-Alpes, il existe une quinzaine de cultivars adaptés à cette région. Nous vous présentons les 8 cultivars les plus utilisés actuellement mais de nouveaux cultivars sont aussi disponibles tels que les deltoïdes français GIS (Dellinois, Delfas, Delvignac), les euraméricains privés (Rona, Dano) et les cultivars italiens (Taro, Garo, Senna, Tucanno, Oglio...).



→ Plantation de Koster

Les différentes stations

- **Station sèche** : apport d'eau est essentiellement lié aux pluies
- **Station fraîche** : nappe d'eau en été située entre 80 et 150 cm de profondeur, tous les cultivars
- **Station humide** : nappe d'eau en été située entre 50 et 80 cm de profondeur
- **Station mouilleuse** : nappe d'eau en été située à moins de 50 cm de profondeur, aucun cultivar n'est adapté

	VARIÉTÉS	AVANTAGES	INCONVÉNIENTS	BESOINS EN EAU
Station sèche	Koster <i>mâle</i>	Débourrement très tardif Peu sensible au vent et à la concurrence Très tolérant à la rouille Élagage assez facile (branches fines), très bonne aptitude au déroulage	Exige un sol riche Craint les sols humides et lourds Éviter les sols basiques Station hors vallée	
Station fraîche	Alcinde <i>mâle</i>	Supporte les sols argileux et l'excès d'eau temporaire Tolérant à la rouille Intérêt en diversification Facile à conduire, bois de bonne qualité	Craint les sols acides Demande une station riche Assez forte branchaison : taille précoce indispensable	
Station humide	Polargo <i>femelle</i>	Débourrement assez tardif Supporte les stations sèches, mais préfère celles fraîches à humides Tolérant à la rouille Élagage facile, bonne aptitude au déroulage	Exige un sol riche Sensible au puceron lanigère	
	Soligo <i>mâle</i>	Débourrement précoce Très productif Supporte les faibles alimentations en eau Peu exigeant vis à vis du sol Tolérant à la rouille Qualité de bois testée et de bonne qualité	Forte branchaison : taille et élagage (difficile) précoces indispensables Peu tolérant aux excès d'eau	
	Flévo <i>mâle</i>	Très plastique vis-à-vis du sol Peu sensible au vent Bois de bonne qualité	Tronc légèrement flexueux Forte branchaison : taille précoce indispensable	
	Albelo <i>mâle</i>	Débourrement tardif Tolère les stations peu sèches Apprécie les sols limoneux Résistant au puceron, tolérant à la rouille Bonne aptitude au déroulage	Préfère une bonne alimentation en eau Éviter les sols trop lourds ou légers Apprécie les sols limoneux Exige un sol riche Élagage difficile	
	Dorskamp <i>mâle</i>	Rustique et très plastique vis-à-vis du sol Très résistant aux maladies Bois de bonne qualité	Sensible au vent (déformation) et au phototropisme (tronc flexueux) Sensible au puceron lanigère Assez forte branchaison : taille précoce indispensable	
	Tripla <i>mâle</i>	Débourrement très tardif Assez plastique vis-à-vis du sol Préfère les stations riches et humides Tolérant à la rouille Bonne aptitude au déroulage	Sensible au vent (bris de cime) Sensible au phototropisme Forte branchaison : taille et élagage difficiles Attention : sensible au puceron lanigère	

(plus dans la liste des cultivars encouragés par le Ministère, mais toujours intéressant en Rhône-Alpes)

Soins et précautions

■ Les plantations de peupliers doivent être surveillées en permanence pour prévoir le cas échéant une intervention ou un traitement approprié.

■ Le peuplier est sensible aux fortes variations climatiques (vent, gel, grêle, sécheresse). Il est souvent la proie de parasites végétaux comme le gui.



→ Rouille

■ Il craint certains virus et bactéries (chancre bactérien...) ou des maladies dues aux champignons (*Marssonina brunea*, Rouille à *Melampsora lari-ci-populina* (MLP), cloque dorée du peuplier, tavelure, *Discosporium*...

■ Certains insectes peuvent provoquer de gros dégâts dans les plantations : grande sésie, grande et petite saperde... Le puceron lanigère est présent en Isère, Val de Saône et Loire. Il peut provoquer la mort des arbres.

■ Lors de la plantation, le peuplier est souvent victime d'abroutissement, d'écorçage ou de dégâts de castor. La mise en place de protections est souvent nécessaire.

■ Il est conseillé d'éviter les plantations monoclonales. Pour limiter les risques phytosanitaires, il faut diversifier les cultivars utilisés.



→ Dégât de Petite Saperde



→ Puceron lanigère

Économie

L'objectif, à travers une gestion active, est de produire du bois de déroulage : bois de qualité supérieure, très recherché et vendu au meilleur prix.

Les peupleraies sont localement source de revenus et d'emplois. La filière peuplier est active en Rhône-Alpes pour l'exploitation, et exporte d'importants volumes vers l'Italie.



Déroutage ou sciage de qualité supérieure : bardage, contreplaqué, emballages légers

- Diamètre minimum fin bout : 25 cm
- Prix : 30 à 40 €/m³ sur pied

← Bardage



Déroutage de qualité intermédiaire (cagettes)

- Diamètre minimum fin bout : 25 cm
- Prix : 20 à 30 €/m³ sur pied

← Cagettes



Sciage : caisserie, palette

- Diamètre minimum fin bout : 25 cm
- Prix : 15 à 20 €/m³ sur pied

← Caisses



Trituration, bois énergie

- Prix : 20 à 24 € la tonne, billonné ou pas bord de route

← Bois de trituration

Septembre 2016



Le CRPF Rhône-Alpes est une délégation régionale du



Réalisation : Centre Régional de la Propriété Forestière Rhône-Alpes

Parc de Crécy
18, avenue du Général de Gaulle
69771 St-Didier-au-Mont-d'Or cedex
tél. : 04 72 53 60 90
fax : 04 78 83 96 93
rhonealpes@crpf.fr
www.foretriveefrancaise.com/rhonealpes

avec le concours financier de la Région Rhône-Alpes et du Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt



Rhône-Alpes Région

Imprimé par l'imprimerie Rochat sur du papier PEFC



- Le Centre Régional de la Propriété Forestière (CRPF) est un établissement public apportant des conseils à tout propriétaire de bois ou forêts.
- Un réseau de placettes de démonstration illustre les différentes techniques sylvicoles adaptées à cette essence.